

Je remercie vivement les 15.127 électrices et électeurs qui m'ont fait confiance dimanche dernier, me plaçant ainsi une nouvelle fois en tête de tous les candidats de gauche.

Avec un gain de 7.000 voix sur 1973, la gauche est donc en mesure de l'emporter dans la 2e Circonscription de l'Ain.

Un grand événement vient d'intervenir et je m'en félicite, les trois partis de gauche P.C.F., P.S., M.R.G. viennent d'adopter une déclaration commune dont je vous livre l'essentiel. Cet important accord peut permettre de créer un élan populaire tel que dimanche prochain la droite soit battue et qu'une autre politique soit mise en œuvre.

Candidat de l'union de la gauche dans cette circonscription, j'invite tous les hommes de progrès, les démocrates, les patriotes à reporter massivement leurs suffrages sur mon nom le 19 mars prochain.

Guy CHAVANNE,
Maire d'Oyonnax,
Conseiller Général,
Candidat de l'union de la gauche
soutenu par le P.C.F., P.S., M.R.G.

DÉCLARATION COMMUNE DU P.C.F., P.S. ET DU M.R.G.

❊ Pour la première fois depuis 30 ans, les françaises et les français viennent d'apporter en majorité leurs suffrages à la gauche. C'est le fait dominant du 1er tour des élections législatives. Il traduit la volonté de changement du pays, l'espoir d'une politique nouvelle, qui en finisse avec la crise, les injustices et les abandons qui caractérisent la politique de la droite. Cette réalité, malgré les énormes moyens de propagande utilisés par les partis au pouvoir et les manipulations des statistiques officielles, ne peut être dissimulée. Elle ouvre la perspective d'une majorité de gauche à l'Assemblée Nationale. Dimanche prochain, afin d'assurer l'avènement d'un gouvernement d'union de la gauche et d'une politique de progrès et de justice sociale, de décentralisation, de liberté, de coopération dans l'indépendance et la paix, les partis de gauche affirment solennellement leur volonté de tout mettre en œuvre pour aboutir à la constitution d'une majorité commune, d'un programme commun pour un gouvernement commun de la gauche.

❊ Dans cet esprit, dès lors que le pays leur aura accordé sa confiance, ils s'engageront à constituer, à partir de l'acquis que représente le programme commun de gouvernement de 1972, et les dispositions déjà adoptées dans le cadre des travaux conduits en 1977, la négociation visant à mettre au point le contrat de législature que le gouvernement d'union de la gauche sera chargé d'appliquer. La 1re tâche du nouveau gouvernement sera de répondre à l'attente des travailleurs en adoptant les importantes mesures sociales qui apporteront à ceux-ci l'amélioration indispensable des conditions et du cadre de leur existence. Dès les premiers jours de son installation, il décidera la fixation du S.M.I.C. à 2.400 F pour 40 heures de travail hebdomadaire, le relèvement des allocations familiales de 50 % d'ici le 1/1/1979 et d'au moins la moitié de ce montant dès le mois d'avril, la fixation à 1.300 F du minimum vieillesse.

❊ Dans le même temps, le gouvernement prendra les dispositions pour que s'engage une négociation avec les organisations syndicales et professionnelles sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, la hiérarchie... Une négociation sera engagée avec les organisations agricoles en vue d'assurer la garantie et l'amélioration des revenus des exploitants agricoles familiaux...

Le gouvernement remettra au parlement dès sa première session des projets de lois et des dispositions budgétaires concernant l'abaissement de l'âge donnant droit à une retraite avec pension complète à 60 ans en règle générale et à 55 ans pour les femmes...

❊ Des initiatives seront prises et des moyens dégagés afin de donner l'impulsion à une politique de lutte pour la protection du cadre de vie, contre la pollution et les nuisances.

❊ La réalisation et la poursuite efficace de cette indispensable effort exige que soit appliquées des réformes qui en fourniront les moyens économiques, financiers et politiques indispensables...

❊ L'extension des droits démocratiques des travailleurs et de leurs organisations, les mesures pour l'égalité des femmes dans tous les domaines... les trois partis attachent une importance particulière à la garantie et à l'extension des libertés individuelles et collectives.

❊ Pour appliquer cette grande politique nouvelle, les partis de gauche s'engagent à gouverner ensemble en prenant leur place dans un gouvernement d'union de la gauche dont la composition respectera la volonté du suffrage universel et dont l'activité sera fondé sur l'égalité des droits et des devoirs, la délibération et la solidarité.

❊ Le parti socialiste, le parti communiste et le mouvement des radicaux de gauche décident le désistement réciproque de tous leurs candidats pour les candidats de gauche arrivés en tête au premier tour.

Le Parti Socialiste et le Mouvement des Radicaux de Gauche et leurs candidats, **Robert MÉRIAUDEAU** et **Louise JOUVRAY** appellent toutes les électrices, tous les électeurs qui leur ont fait confiance le 12 Mars à rassembler leurs suffrages le 19 Mars sur **Guy CHAVANNE** devenu le candidat d'union de toute la Gauche.

Guy CHAVANNE

Suppléant

Marcel BERTHET

IMP. FONTAINE VACLE – AMBERIEU